

Blageon – *Telestes souffia*

P1



Code Natura 2000	1131
* Espèce Prioritaire	Non
Espèce protégée	Non
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Modéré

Biologie et écologie

Le Blageon vit de préférence dans les ruisseaux et rivières avec des eaux claires et courantes, un substrat pierreux ou graveleux. On le rencontre généralement en compagnie du Goujon, de la Loche franche, du Vairon ou du Barbeau méridional. C'est une espèce grégaire (tendance à vivre en groupe) qui accompagne généralement la Truite et le Chevaîne.

La maturité sexuelle est atteinte à 3 ans pour 80% des mâles et 90% des femelles. A maturité, durant la période de fraie, les mâles portent des boutons nuptiaux sur la tête. La ponte se déroule en une seule fois, généralement en juin, sur des graviers dans des eaux à fort courant. Le Blageon a une période de ponte courte et unique, vers 12°C, sur substrat de 2-3 cm avec des vitesses de l'ordre de 0,2 m.s⁻¹

Son régime alimentaire est à forte dominance carnivore avec une grande variété de proies consommées (larves de nombreux insectes aquatiques et insectes aériens gobés en surface), mais il consomme également des diatomées et des algues filamenteuses.

Répartition de l'espèce

■ Mondiale : espèce européenne, répartition centrée sur les Alpes selon un arc allant de l'Italie à la Bavière et à la Roumanie. Espèce originaire du bassin du Danube.

■ Française : surtout présent dans le bassin du Rhône, en particulier dans la Durance et dans les fleuves côtiers méditerranéens descendant des Alpes. Cette espèce péri-alpine est également présente dans certains fleuves côtiers du Languedoc-Roussillon

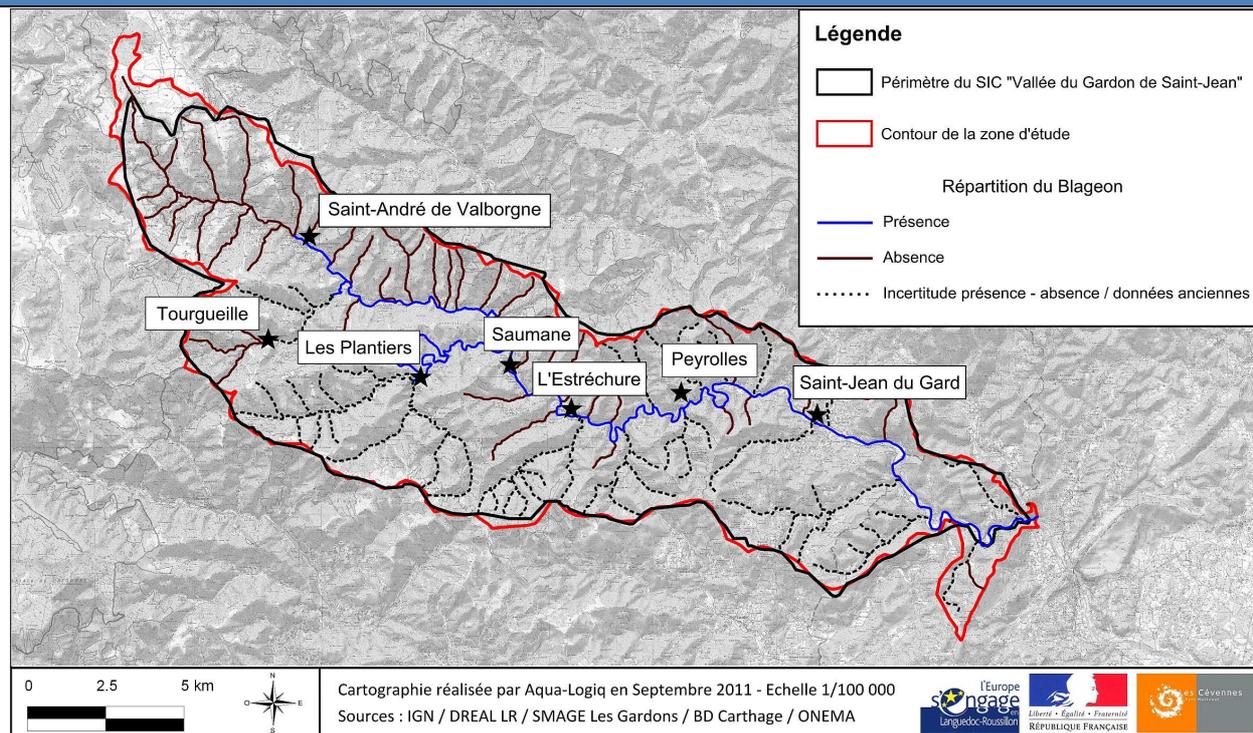


Exigences écologiques

Les caractéristiques écologiques principales, du moins en France, d'un milieu le rendant "habitat potentiel" pour le Blageon se résument à :

- Cours d'eau permanent ou non, de moyenne montagne, avec des eaux courantes et bien oxygénées
- Présence de fonds de graviers
- Présence d'un ensemble varié de proies de type invertébrés benthiques.

Situation et localisation sur le site Natura 2000



Linéaire de présence	51 km
Linéaire d'habitat potentiel	109km
Linéaire total favorable	160 km
% linéaire favorable/ linéaire total	32 %

Les biotopes favorables à l'espèce au sein du site sont assez importants si l'on s'en réfère à ses principales exigences (cours d'eau pérenne, eau fraîche et claire, habitats variés avec fonds de galets).

Toutefois, sa répartition est nettement plus faible. Cette différence pourrait être partiellement liée au fractionnement de certains cours d'eau par un ensemble de seuils plus ou moins franchissables. Les secteurs les plus favorables à l'implantation de cette espèce sont le Gardon de Saint-Jean (et affluents) entre Saint-André de Valborgne et Thoiras. Parmi les principaux affluents, la vallée de Tourgueille ainsi que la vallée de la Borgne (peu colonisées) sont également très favorables. D'autres cours d'eau comme le ruisseau de Millérines, le ruisseau de Péjurades le Brion ou le Boissesson semblent également favorables.

L'espèce a été contactée de façon plus ou moins fréquente lors des inventaires et sondages par pêches électriques avec localement des densités très élevées comme dans le Gardon de Saint-Jean (station de Thoiras). Les données bibliographiques sont relativement abondantes bien que certaines datent de plusieurs années. La principale caractéristique des observations effectuées lors des inventaires est qu'une très large majorité des individus observés sont en très bon état avec une distribution en classes de taille assez équilibrée (présence de juvéniles et d'adultes).

Les abondances les plus fortes ont été constatées dans le Gardon de Saint-Jean et dans la vallée de la Borgne. Pour les autres stations pour lesquelles cette espèce a été recensée, les effectifs restent modestes.

Etat de conservation de l'espèce

⊗ Indicateurs :

- Proportion d'habitat occupé : 32 % des habitats potentiels (évaluation "grossière" car pression limitée au regard du linéaire potentiel et possibilités de déplacements non négligeable des poissons) avec une problématique liée à certains seuils infranchissables qui limitent les possibilités de colonisation, notamment pour la vallée de Tourgueille (seuil au lieu-dit l'Ayrette) ou la vallée de la Borgne (seuil dans Les Plantiers)

- Tendance évolutive : l'espèce semble globalement stable. Cette espèce est présente "depuis toujours dans la vallée du Gardon de Saint-Jean, avec des abondance localement fortes.
- Qualité des eaux : favorable à l'espèce sur une majorité des cours d'eau du SIC
- Perturbation anthropique (dégradation directe des habitats / prélèvements) : localement forte en raison de certains prélèvements d'eau qui peuvent aggraver les assecs estivaux, de rejets d'effluents domestiques et agricoles qui altèrent la qualité de l'eau. Perturbation également importante localement en raison de la multiplication des seuils qui fragmentent les habitats et empêchent les déplacements d'adultes lors de la fraie ainsi que la colonisation de certains bassins-versants (vallée de Tourgueille et de la Borgne).

⊗ **État de conservation : Moyen** car l'espèce bien qu'encore abondante et à priori stable, est affaiblie par l'aggravation des assecs qui peuvent lui porter préjudice (température de l'eau). De plus, la fragmentation importante des linéaires par des seuils infranchissables tend à isoler les noyaux de population les uns des autres, ce qui à terme peut provoquer la disparition des plus fragiles d'entre eux (sans possibilité de soutien de la part des noyaux en meilleur état) si une perturbation un peu forte survient.

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

- ⊗ **Dynamique inter-annuelle** : les fluctuations peuvent être importantes et dépendent de l'importance du recrutement avec une influence plus ou moins forte des conditions environnementales.
- ⊗ **Dynamique à long terme** : les habitats favorables, sont assez stables et nombreux mais certains facteurs comme la fragmentation des habitats (seuils infranchissables) ainsi que l'aggravation locale des assecs peuvent peser sur les populations.
- ⊗ **Facteurs positifs** :
 - habitats favorables assez étendus (régime hydraulique, ripisylve...) pour partie facilement colonisables par le Blageon. Forte naturalité de la zone d'étude.
- ⊗ **Facteurs négatifs et menaces** :
 - Modification de l'hydrologie avec allongement / intensification des assecs.
 - Dégradation locale de la qualité de l'eau via divers rejets (domestiques / agricoles / ...).
 - Fragmentation importante à l'échelle de la vallée du Gardon de Saint-Jean avec plusieurs dizaines (centaines, voir étude globale des Gardons) de seuils dont certains infranchissables.
 - Dégradation des berges ; de la ripisylve

⊗ **Vulnérabilité : Modérée**

Intérêts et valeur patrimoniale

- ⊗ **Statuts de protection et de vulnérabilité** :
 - Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II
 - Convention de Berne : annexe III ;
 - Cotation UICN - Monde : Préoccupation mineure ; France : Quasi menacée
 - Cotation ZNIEFF Languedoc-Roussillon : déterminant stricte
- ⊗ **Importance régionale (méthode CSRPN)** : Modérée (4)
- ⊗ **Valeur écologique de l'espèce** : Cette espèce est plutôt indicatrice de l'existence d'une bonne qualité d'eau. Cette espèce possède une aire de répartition limitée en Europe et c'est ce qui fait sa valeur écologique (élément de biodiversité).

- ⊗ **Valeur écologique de la population du SIC** : La population du Gardon de Saint-Jean forme avec d'autres populations comme celle du Galeizon, de la Cèze, de la Vis, de la Virenque, du Massif de l'Aigoual, un ensemble de populations "cévenoles" parmi les plus orientales pour cette espèce. Cette situation à la limite d'aire de répartition est source de "diversité génétique" en raison des contraintes imposées à l'espèce comparativement aux conditions rencontrées au cœur de son aire de distribution.

Enjeu de conservation sur le site Natura 2000

Enjeu de conservation : Modéré

L'importance régionale de cette espèce est forte et la population concernée paraît stable avec un potentiel d'extension conséquent.

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Maintien d'une hydrologie "naturelle" en limitant les prélèvements qui accentuent les assècs
- Préserver les ripisylves et boisements riverains
- Limiter / traiter les rejets domestiques et agricoles pour le maintien de la qualité de l'eau
- Lancer une réflexion sur l'intérêt écologique lié à l'effacement de certains ouvrages et seuils problématiques (vallée de Tourgueille)
- S'il apparaît un intérêt écologique fort, étudier la faisabilité et les coûts de tels travaux
- Mettre en place un suivi de l'espèce, notamment en terme d'expansion / régression